



Action Éducative: Éducatrices 4 ans

NORMALISATION DU RÔLE ET DES GESTES
DE L'ÉDUCATRICE

Julie Vachon et Véronique Ledoux



3565 Pierre-Thomas-Hurteau, Longueuil (Saint-Hubert) Qc.
J3Y 8S4
Tél. 450 445-2074

Les documents sur la normalisation du rôle et des gestes de l'éducatrice ont pour but l'amélioration constante des pratiques éducatives. Ces normes établissent le cadre de travail dans lequel la professionnelle de l'éducation intervient en centre de la petite enfance. Elles sont pensées et rédigées en fonction d'une approche qui se veut éclectique et surtout en respect du programme éducatif des services de garde du Québec. Ainsi les membres du personnel de nos centres de la petite enfance (CPE) sont des professionnelles de la petite enfance qui ont le mandat de voir à l'épanouissement des jeunes enfants sous leur responsabilité en veillant au développement harmonieux de chacun d'eux. Les éducatrices ont la préoccupation de veiller au dépistage d'irrégularités dans le développement de certains enfants et d'en faire part aux agentes-conseils en soutien pédagogique et technique (ACSPT) du centre.

Les normes ont pour objectif premier d'assurer la cohérence dans l'exécution du travail des éducatrices. Ces normes de travail ne sont pas statiques. Elles évoluent avec la pratique et peuvent être modifiées par l'équipe de gestion.

Comme le programme éducatif des services de garde du Québec et le projet éducatif du CPE, les normes doivent être perçues comme une procédure de travail et le personnel d'éducation doit s'y conformer. Pour les soutenir, la direction offre de la formation continue qui est préparée et donnée par les agentes-conseils en soutien pédagogique et technique du milieu. L'amélioration de la pratique éducative est l'affaire de tous et la cohérence des pratiques est garante du bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Rédaction : Julie Vachon, Véronique Ledoux
Collaboration : Roland Cyr,
Correction et révision Ghislaine Gagné

ACSPT
Directeur général

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
#ISBN : 978-2-924798-20-1 (version imprimée)
#ISBN : 978-2-924798-21-8 (PDF)

CPE Les Petits Semeurs. Publier le 12 décembre 2018.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 4
PRINCIPES DIRECTEURS	p. 5
La valeur de l'activité autonome	p. 5
La valeur d'une relation affective privilégiée	p. 6
La nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement	p. 6
L'enfant comme maître d'œuvre de ses apprentissages	p. 7
L'importance de l'intervention entre l'enfant et son environnement	p. 7
Le rôle de l'éducatrice dans l'apprentissage, le jeu autonome et l'initiation au projet	p. 8
L'ORGANISATION	p. 11
L'intégration au groupe de 4 ans	p. 11
L'aménagement intérieur et le rôle de l'éducatrice	p. 12
L'aménagement extérieur et le rôle de l'éducatrice	p. 13
LES SOINS	p. 14
La qualité des soins	p. 14
L'alimentation	p. 14
L'habillement	p. 15
L'ENFANT DE 4 ANS	p. 16
LES INTERVENTIONS DE L'ÉDUCATRICE	p. 17
L'accueil	p. 17
Préventions des conflits et soutiens	p. 17

INTRODUCTION

Entre 2009 et 2010, à la suite du visionnement du film de Bernard Martineau, *Loczy une maison pour grandir*, il nous est apparu que l'expérience de Loczy était tout particulièrement intéressante et transférable pour l'enfant âgé de 4 ans (au 30 septembre d'une année) en Centre de la Petite Enfance (CPE) du Québec. Lorsqu'un jeune enfant est placé hors de l'étayage maternel, la relation maternelle ne doit pas être reproduite. Par contre, il est possible de lui offrir, dans le cadre d'une collectivité telle qu'un CPE, une expérience de nature différente qui favorise son plein développement.

Cependant, rien ne peut être laissé à l'improvisation par le personnel d'éducation. Tout doit être minutieusement pensé, prévu, appliqué, vérifié et évalué avec pour seul objectif la création et le maintien, à l'intérieur de la collectivité, des conditions favorables au développement harmonieux de chaque enfant.

C'est pourquoi, à la suite de nombreuses formations et à partir de l'approche instaurée par le Dr Pikler et son équipe, les gestionnaires du CPE et les agentes-conseils ont élaboré, pour l'enfant âgé de 4 ans, une approche dont les objectifs sont immuables, mais dont la réalisation est souple et adaptée à leurs besoins changeants. Cette pratique constitue un système de soins cohérent, constant dans ses grandes lignes, qu'il est possible de décrire, d'analyser et de discuter dans ses moindres détails.

Inspirés du projet de programme d'éducation préscolaire, nous nous assurons que chacun des enfants se développe à son plein potentiel. L'apprentissage de chaque enfant varie en fonction du vécu au sein de sa famille et de son répertoire d'habiletés. Cette norme invite l'éducatrice à tenir compte de la situation de l'enfant et à miser sur ses forces au regard de chacune des dimensions de son développement. Elle se veut aussi un guide pour observer l'enfant en action tout en lui offrant des défis adaptés à ses champs d'intérêt et à ses besoins afin de lui permettre d'enrichir son bagage d'expériences et de se développer à son plein potentiel.¹

Les compétences professionnelles de l'éducatrice doivent être mises à contribution et, pour ce faire, la direction se doit de la soutenir dans l'exécution des pratiques conformément à notre approche éclectique et au programme éducatif des centres de la petite enfance du Québec « Accueillir la petite enfance ». La direction soutient donc l'ensemble de son personnel en normalisant le rôle et les gestes de l'éducatrice. La norme « Action éducative : Éducatrices de 4 ans » en est garante.

¹ Gouvernement du Québec Ministère de l'éducation, du loisir et du sport 2013, *Projet de programme d'éducation préscolaire, maternelle*

Le développement adéquat des habiletés physiques et motrices, socioaffectives, cognitives ainsi que celles liées au langage, à la littératie et à la numératie constitue un atout pour favoriser l'entrée à l'école. La fréquentation du CPE à 4 ans permet à l'enfant d'acquérir les attitudes, les stratégies et les démarches nécessaires pour se sentir valorisé et outillé en vue de ses premiers apprentissages à l'école. C'est principalement en lui permettant de vivre des succès que le CPE joue, dès la pouponnière, un rôle favorable et déterminant dans le cheminement de l'enfant et le prépare à l'école.

PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs guident la relation que le personnel d'éducation établit avec l'enfant. La cohérence de l'application de ceux-ci dans chaque action éducative favorise chez l'enfant une plus grande disposition à l'apprentissage. C'est à partir d'eux que tous les aspects de la vie quotidienne de l'enfant sont réglés dans le détail par l'ensemble de l'équipe professionnelle qui y prête la plus grande attention.

Ces principes peuvent être formulés ainsi :

- la valeur de l'activité autonome;
- la valeur d'une relation affective privilégiée;
- la nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement;
- l'enfant comme maître d'œuvre de ses apprentissages;
- l'importance de l'interaction entre l'enfant et son environnement
 - les personnes
 - l'environnement physique;
- le rôle de l'éducatrice dans l'apprentissage, le jeu autonome et le projet.

La valeur de l'activité autonome

Le jeu est le contexte d'apprentissage privilégié de l'enfant. Amorcé par ce dernier, il lui permet d'apprendre à se connaître, d'appivoiser son environnement et d'interagir socialement. Le jeu va permettre à l'enfant de développer les outils nécessaires pour s'ouvrir aux apprentissages. Afin que chaque enfant s'engage activement dans le jeu, il faut prévoir **et organiser ce moment**.²

« L'enfant est libre de conduire ses propres expériences, cette autonomie lui

² Gouvernement du Québec Ministère de l'éducation, du loisir et du sport 2013, *Projet de programme d'éducation préscolaire, maternelle 4 ans à temps plein en milieu défavorisé*, 2013, 37 pages.

*permet de s'exprimer librement, d'expérimenter les effets de ses actions et d'en tirer des enseignements, d'identifier ses possibilités et ses limites personnelles, d'agir sur le monde qui l'entoure, de l'influencer, de progresser vers l'intégration sociale ».*³

La valeur d'une relation affective privilégiée

Ce principe a pour but d'assurer une relation affective privilégiée et continue entre l'enfant et son éducatrice de référence. Le CPE fournit un effort constant pour limiter le nombre de personnes qui s'occupent d'un enfant. De façon à assurer la continuité de la présence de l'éducatrice auprès de l'enfant, son horaire est de cinq jours par semaine. De plus, l'éducatrice est attirée d'année en année au même groupe d'âge. Cette attribution et cet horaire stable facilitent la constance dans les attitudes éducatives et l'expertise professionnelle de ce groupe d'âge.

L'enfant est un être social. Il a besoin de bâtir des relations stables et significatives avec les gens qui l'entourent. À travers ses interactions, il se bâtit et il apprend. Chacune d'elles est une situation d'apprentissage.

De façon à créer le lien le plus significatif possible avec l'enfant, l'éducatrice lui accorde une attention particulière dans les moments de soins et le soutient dans ses initiatives et ses résolutions de problèmes. Le degré et la forme d'attention offerte permettent à l'enfant de participer aux soins qu'il reçoit de façon à acquérir de plus en plus d'autonomie. L'éducatrice est à l'affût de soutenir celui-ci lorsqu'il manifeste un besoin ou demande de l'aide. L'enfant qui a déjà montré de l'autonomie dans une activité peut vouloir, pour quelques raisons, à nouveau de l'aide.

*« Les éducatrices adoptent des stratégies d'interaction positive telles que partager le pouvoir avec les enfants, se concentrer sur leurs forces, établir des relations positives avec eux, soutenir leurs jeux et adopter une approche de résolution de problèmes lors des conflits ».*⁴

La nécessité de favoriser chez l'enfant la prise de conscience de lui-même et de son environnement.

L'éducatrice veille à ce que l'enfant prenne conscience de lui-même et de son

³ Judith Falk, Pédiatre, Association Pikler Lóczy France, *Les fondements d'une vraie autonomie chez le jeune enfant*, Article No.81 Institut National de Méthodologie EMMI PIKLER des Foyers d'Enfants du Premier Âge, Lóczy, Budapest, 2003.

⁴ *Partager le plaisir d'apprendre, Guide d'intervention éducative au préscolaire*, Gaëtan Morin éditeur Itée, 2000 p5

environnement en régularisant les évènements dans le temps, en stabilisant les situations dans l'espace et en créant un environnement stable pensé en fonction des besoins de l'enfant et de son développement. Elle le fait pour qu'il porte attention à tout ce qui se passe autour de lui et qu'il ait le désir d'observer, de découvrir et de persévérer dans son expérience. C'est dans les moments de soins, lors des jeux autonomes et des projets que l'éducatrice favorise ces prises de conscience.

L'éducatrice reconnaît la valeur de la collaboration, des initiatives et des idées de l'enfant. Elle favorise la coopération et une approche de résolution de problèmes au quotidien plutôt que l'utilisation des éloges, de la punition ou des récompenses. Ainsi elle contribue à ce que celui-ci ait une bonne perception de lui-même, qu'il apprenne à s'exprimer et donc à s'affirmer en tant que personne.

L'enfant comme maître d'œuvre de ses apprentissages

La pédagogie Reggio Emilia,⁵ appelée aussi « les cent langages de l'enfant », œuvre pour le développement des potentialités de chaque enfant.

L'enfant est unique et a plusieurs manières d'exprimer sa personnalité, son potentiel et ses talents. « L'enfant a cent langages. »

L'éducatrice de référence considère l'enfant comme capable et compétent. Elle le soutient à travers la découverte de ses propres langages. Le rôle de l'éducatrice est important. C'est elle qui stimule la réflexion et met en place l'environnement nécessaire à la réalisation des projets de l'enfant.

Alors, selon son développement, selon ce qui l'intéresse et sous l'œil attentif et bienveillant de l'éducatrice, l'enfant construit ses apprentissages par la découverte et par ses démarches de résolution aux problèmes qu'il rencontre.

L'importance de l'interaction entre l'enfant et son environnement

Les personnes

L'éducatrice peut s'entourer d'autres personnes qui possèdent différentes connaissances afin de nourrir les projets entrepris par l'enfant. Ils deviennent

⁵ Née en Italie mais très développée et reconnue dans les pays scandinaves et anglo-saxons, cette pédagogie bénéficie de résultats de recherche récents et pertinents. C'est une pédagogie libre qui ne revendique ni label ni formation spécifique, et vivante, c'est-à-dire non figée dans des préceptes, mais qui est ouverte et s'adapte aux contextes dans lesquels elle est mise en œuvre.

alors des collaborateurs pour permettre à l'enfant de vivre diverses expériences par lesquelles sa compréhension évolue.

L'ensemble du personnel, les parents de l'enfant ainsi que les autres parents d'enfants deviennent des collaborateurs. Les grands-parents peuvent aussi jouer ce rôle d'autant plus que leurs expériences sont souvent basées sur des notions qui ne sont plus utilisées de nos jours.

L'environnement physique

Pour l'optimisation du déroulement des apprentissages de l'enfant, l'environnement physique doit être vivant, invitant, provocant et doit assurer son plein développement. Les possibilités sont accrues lorsque le matériel disponible permet de faire des choix. L'enfant de quatre ans est tout à fait capable de choisir le matériel et de décider de son utilisation. L'enfant est inventif, il manipule le matériel selon ses goûts et ses habiletés. C'est en faisant des choix que l'enfant découvre ce qui l'intéresse et qu'il apprend à se connaître. Cet environnement privilégie l'apprentissage par résolution de problèmes afin de permettre à l'enfant de mener son projet à terme.

Le rôle de l'éducatrice dans l'apprentissage, le jeu autonome et le projet

Être éducatrice nécessite des connaissances et des attitudes favorables au processus de développement de l'enfant. L'éducatrice encourage l'enfant à être actif dans ses apprentissages, elle le place au cœur du processus éducatif et crée les conditions essentielles pour lui permettre d'actualiser son potentiel. Elle l'aide à faire des liens et à réutiliser ce qu'il sait dans des contextes différents.

L'éducatrice a un rôle de soutien dans le jeu autonome tout comme dans le projet de l'enfant. Elle soutient le développement de l'enfant en favorisant l'apprentissage actif chez celui-ci.

Les éducatrices et les enfants sont des partenaires qui interagissent tout au long de la journée. L'enfant démontre ses champs d'intérêt et l'éducatrice le soutient par des propositions de matériel ou l'organisation d'activités. Elle ne dit pas à l'enfant ce qu'il doit apprendre ni comment le faire; elle lui donne les moyens de prendre en charge son propre apprentissage en fournissant le matériel, l'aménagement et en créant les opportunités dont il a besoin.

« Elle a aussi un rôle d'observatrice et de chercheuse. Pendant que l'enfant interagit avec le matériel, ses pairs et l'environnement, l'éducatrice l'observe et

interagit avec lui afin de mieux le cerner et de pouvoir lui offrir du matériel adapté à son développement et à ses champs d'intérêt.⁶ »

Donc, l'éducatrice soutient l'enfant;

- en établissant des relations authentiques;
- en créant un climat de respect et de calme;
- en organisant l'environnement et le matériel;
- en l'accompagnant dans la gestion de ses émotions;
- en mettant en valeur ses habiletés et ses forces;
- en l'accompagnant dans la recherche de solution à ses problèmes;
- en lui donnant de l'attention positive;
- en créant un cadre de vie sécurisant;
- en développant sa motivation intrinsèque;
- en partageant le pouvoir;
- en reconnaissant et en encourageant les projets, les réflexions, la résolution de problèmes et la créativité;
- en reformulant et commentant ses propos;
- en l'incitant à se poser des questions et à y répondre;
- en se montrant compréhensive et bienveillante quant aux erreurs. ;
- en fragmentant la démarche de son projet.

L'objectif de l'approche par projet est de renforcer chez l'enfant le goût d'apprendre. L'éducatrice aide l'enfant à approfondir un sujet en l'encourageant dans ses initiatives et à prendre en charge la direction qu'il souhaite donner à son projet.

Le principe du programme éducatif des services de garde du Québec mentionne que l'enfant est le premier agent de son développement. Il prend tout son sens à la condition que l'éducatrice soutienne sa motivation et ses aptitudes. L'enfant ne doit pas être abandonné à lui-même. Il doit être soutenu à travers le jeu et ses projets pour maximiser ses apprentissages.

La zone proximale de développement⁷ (ZPD) est définie comme la zone où l'enfant, à l'aide de l'éducatrice, est capable d'exécuter une tâche. Elle se situe entre la zone d'autonomie et la zone de rupture.

⁶ *Partager le plaisir d'apprendre, Guide d'intervention éducative au préscolaire*, Gaëtan Morin éditeur Itée, 2000 p.14
Le texte a été mis au singulier pour se conformer à l'ensemble de la norme.

⁷ Concept central dans les travaux de Vygotsky

Zone de développement					
Autonomie Zone où l'enfant peut faire la tâche sans aide. (Zone souvent reliée aux ateliers)	Proximale				Rupture Zone où, même avec beaucoup d'aide, l'enfant arrivera difficilement à exécuter la tâche. (Peut conduire à l'échec)
	Défi réaliste				
	Aide verbale	Aide gestuelle	Démonstration	Aide conjointe	
	Faire des rappels sous forme de questions.	Référencer à des repères et à des ressources disponibles.	Fournir un modèle, un exemple, une procédure et soutenir l'enfant à faire de même.	L'enfant le fait avec l'aide de l'éducatrice.	

Figure 1 Concept de zone de développement

Pour permettre à l'enfant de se situer dans la ZPD, l'éducatrice le soutient tout au long de son projet. Elle est présente lorsque l'enfant entreprend le contenu, la structure, le processus et la production de celui-ci. Par son soutien, l'éducatrice évite que l'enfant se retrouve dans la zone d'autonomie. Elle évite aussi que l'enfant se situe dans la zone de rupture, zone dans laquelle l'enfant perd sa mobilisation à cause du degré de difficulté.

À travers l'activité projet, l'éducatrice propose à l'enfant des situations d'apprentissage diversifiées qui visent la ZPD. Ainsi l'enfant poursuit le développement de ses compétences et l'éducatrice s'assure qu'il progresse dans toutes les sphères de son développement.

L'éducatrice offre à l'enfant des occasions d'appliquer ses connaissances et ses habiletés. De plus, elle lui permet d'accroître ses compétences, d'être motivé, de déterminer ce sur quoi il veut travailler à partir de ce qui l'intéresse et de ses besoins. Elle lui donne l'occasion de relever des défis, d'accomplir des réalisations et de résoudre une pluralité de problèmes qui sont interreliés.

De plus, une telle approche permet à l'enfant d'utiliser des habiletés sociales, soit la résolution de problèmes, le partage de responsabilités dans la mise en application du projet, la capacité d'échanger avec les autres, de faire des suggestions et d'émettre des hypothèses.⁸

En résumé :

Le respect constant de ces principes fait en sorte que toute nouvelle manière de faire est réfléchi, discutée et appliquée, s'il y a lieu. Nous devons exclure toutes décisions hâtives qui modifient la vie de l'enfant, même si la routine quotidienne est progressivement modifiée pour tenir compte de l'évolution de

⁸ LALONDE-GRATON, Micheline, *Fondements et pratiques de l'éducation à la petite enfance*, Presses de l'université du Québec, 2006, 217 pages

ses besoins. Les modifications sont fondées sur des observations. Elles sont réfléchies et préparées avec l'agente-conseil (ASPT) avant d'être introduites.

Afin de clarifier les actions éducatives de l'éducatrice des groupes de 4 ans, celles-ci sont réparties en deux sections :

- L'organisation
- Les soins : alimentation, change et habillage

L'ORGANISATION

L'éducatrice de référence observe l'enfant de son groupe, tel que défini dans la norme de l'action éducative : *L'observation de l'enfant*.

L'éducatrice mentorée est soutenue par une agente-conseil et ensemble elles s'assurent du développement harmonieux de chaque enfant.

Chaque année, entre la mi-juin et la fin du mois d'août, l'enfant change de groupe d'âge, de local et d'éducatrice. Ces changements sont effectués de façon à minimiser autant que possible l'insécurité que de tels changements peuvent occasionner à l'enfant.

Le CPE donne la priorité aux enfants présentant des défis particuliers. Notre mission vise à leur offrir, à eux et aux autres, un milieu d'acceptation, d'ouverture et surtout, un milieu de vie assurant leur épanouissement.

Il se peut que, de temps à autre, un enfant requière une attention particulière en raison de son comportement. Nous considérons alors qu'il devra bénéficier d'un appui personnalisé.

L'intégration au groupe de 4 ans

L'éducatrice de l'enfant des groupes 3 ans soutient en collaboration avec l'éducatrice des groupes 4 ans l'intégration de l'enfant vers son nouveau groupe.

Pour l'enfant qui n'a pas fréquenté notre centre, il doit maintenant développer une nouvelle relation avec une éducatrice de référence. Pour que cette transition se déroule de la meilleure manière possible pour l'enfant, ses parents doivent respecter la période et le déroulement d'une intégration progressive. Cette procédure suit le rythme de l'enfant et lui permet d'établir avec l'éducatrice de référence des liens signifiants de confiance alors qu'il est soutenu par son parent.

En principe, cette intégration s'échelonne sur une semaine. Dans les faits, elle se déroule selon la facilité d'intégration de l'enfant. Elle peut être de plus longue ou de plus courte durée après concertation entre les éducatrices et les agentes-conseils.

Plus l'enfant est rassuré par le parent et mieux peut s'établir la relation signifiante entre l'enfant et son éducatrice de référence.

L'aménagement intérieur et le rôle de l'éducatrice

L'éducatrice aménage les espaces de jeu dans le but de favoriser le jeu autonome et les activités projets. Chaque espace dispose de petits meubles qui facilitent l'accès au matériel pour l'enfant. L'éducatrice s'assure que le matériel qu'on y retrouve est bien présenté, classé, diversifié et en quantité suffisante pour les besoins du groupe.

L'aménagement est planifié pour répondre aux principes suivants :⁹

- Les lieux sont accueillants et invitants pour l'enfant.
- Les aires de jeux sont divisées en coins d'activités bien délimités pour stimuler la variété des jeux.
- Un endroit est aménagé pour permettre de maintenir la relation lors du repas.
- Un endroit est identifié pour ranger les effets personnels de chaque enfant.
- Les coins d'activités sont polyvalents pour s'adapter aux champs d'intérêt de l'enfant et pour répondre à des considérations pratiques.
- Le matériel est en quantité suffisante et suscite des expériences ludiques diversifiées pour chacune des cinq dimensions du développement.
- Le système de rangement du matériel favorise l'autonomie de l'enfant.
- Un coin est aménagé pour favoriser les jeux symboliques.

« En raison des expériences vécues sur une base individuelle, le jeu symbolique est important. L'enfant apprend lorsqu'il crée des scénarios complexes faisant appel à des objets, à des actions et à la parole pour en tirer des séquences narratives, perfectionnant ainsi son vocabulaire et sa syntaxe. Jouer à faire semblant en groupe l'oblige à utiliser le type de raisonnement figuratif nécessaire aux premiers apprentissages en lecture. »¹⁰

⁹ Partager le plaisir d'apprendre, Guide d'intervention éducative au préscolaire, Gaëtan Morin éditeur ltée, 2000 p104

¹⁰ Partager le plaisir d'apprendre, Guide d'intervention éducative au préscolaire, Gaëtan Morin éditeur ltée, 2000 p104

L'aménagement extérieur et le rôle de l'éducatrice

Le jeu extérieur occupe une place importante, notamment au regard de la motricité et du développement des habiletés sociales.

L'éducatrice aménage différents coins de la cour des groupes de 4 ans avec du matériel diversifié et en plusieurs exemplaires qui répond au développement et aux champs d'intérêt des enfants. L'aménagement est planifié pour répondre aux besoins suivants :

- besoin de transvider et manipuler;
- besoin de grimper et d'explorer ses nouvelles acquisitions motrices;
- besoin d'avoir des éléments favorisant le jeu symbolique;
- besoin d'un espace calme et protégé du soleil.

L'éducatrice veille à la sécurité physique de l'enfant :

- en rangeant régulièrement les jouets qui traînent sur le sol;
- en passant le balai pour enlever l'excès de sable sur le sol;
- en vérifiant que les portes sont bien fermées;
- en retirant de sa portée tous les jouets brisés;
- en asséchant les jeux qui sont mouillés;
- en l'hydratant régulièrement;
- en s'assurant de son confort (habillé selon la température);
- en l'accompagnant à la toilette;
- en rappelant les règles de manière démocratique en expliquant la raison de la règle;
- en s'assurant qu'il soit constamment sous surveillance.

L'éducatrice veille à la sécurité émotionnelle des enfants :

- en étant toujours disponible;
- en l'accompagnant dans la résolution de problèmes;
- en le soutenant dans ses démarches et en lui fournissant le matériel approprié;
- en l'observant pour mieux connaître ses champs d'intérêt et ses capacités;
- en nommant ce qu'elle fait et en l'avisant de ce qui va se passer bientôt;
- en appliquant toujours le même fonctionnement et les mêmes règles;
- en lui laissant le temps d'accepter la règle et en l'accompagnant;
- en s'assurant de le soutenir lors des conflits (elle se rapproche physiquement de l'enfant en conflit et verbalise ce qu'il semble vouloir exprimer);

- en encourageant le respect entre eux et envers le matériel, en verbalisant le bon comportement;
- en l'accompagnant vers l'éducatrice qui le prendra en charge lors de la dispersion des groupes en fin de journée.

LES SOINS

Les soins prodigués à l'enfant assurent son bien-être et son confort. Ils répondent à ses besoins alimentaires et aux exigences de propreté et d'hygiène. L'éducatrice a le souci de susciter et de maintenir le plaisir que l'enfant éprouve à l'égard des moments de soins qu'elle lui propose.

La qualité des soins

La qualité de la relation dans les moments de soins permet à l'enfant de bien connaître son éducatrice de référence. L'enfant n'est jamais traité comme un objet. La douceur des gestes de l'éducatrice témoigne non seulement de sa bienveillance, mais aussi d'une reconnaissance permanente de la sensibilité de l'enfant et de ses compétences.

De manière à bâtir la relation la plus sécurisante possible pour l'enfant, l'éducatrice l'aide à se situer et à prévoir ce qui va lui arriver.

Le déroulement de la journée est établi pour favoriser la constance autour de l'enfant. La chorégraphie de chacun des soins qui ponctuent la journée a été réfléchi pour favoriser la relation entre l'enfant et son éducatrice lors des soins et pour permettre une organisation centrée sur les besoins de l'enfant.

Le tour de rôle est un outil que l'éducatrice utilise lors des soins pour sécuriser l'enfant et lui assurer des moments de rencontres prévues qui favorisent l'établissement et le maintien de sa relation avec elle.

L'alimentation

Le repas se prend en deux tablées de cinq enfants. L'éducatrice de référence met en place le couvert pour chacune des tablées. Elle commence le repas en présentant tous les aliments offerts au menu selon la chorégraphie des gestes mise en place puis invite chaque enfant à se servir en coopération avec elle.

Le repas est présenté dans un ordre précis : on commence par l'aliment

principal puis on termine par le dessert. L'élément liquide est offert à l'enfant selon ses besoins. L'ordre dans lequel sont présentés les aliments permet à l'enfant de situer le début et la fin du repas. Lors du repas, l'enfant n'est jamais forcé à manger plus qu'il en a envie.

Les principes directeurs du repas sont les suivants :

- L'éducatrice n'oblige pas l'enfant à goûter. Elle lui parle des aliments qui lui sont proposés.
- L'enfant mange à son rythme et sort de table lorsqu'il décide qu'il a terminé.
- L'enfant peut choisir de rester à la table pour discuter s'il a fini son repas et qu'il ne dérange pas les autres enfants qui mangent.
- L'éducatrice demeure en relation avec chaque enfant à la table tout au long du repas.
- L'éducatrice suscite et préserve le plaisir de l'enfant pendant le repas.
- L'éducatrice évite les moments d'attente et fait appel à la participation de l'enfant.

Pendant le repas, l'éducatrice est en relation avec chaque enfant de la table. Elle discute avec eux de ce qu'elle fait et de ce qu'elle va faire. Elle parle de ce qui semble l'intéresser et répond à ses questionnements. Elle rappelle les règles sans jugement et calmement en nommant ce qu'elle attend de l'enfant de façon positive. L'enfant de 4 ans connaît certaines conventions sociales (*merci* et *s'il vous plaît*). L'éducatrice évite de les exiger; c'est par son exemple qu'elle les lui enseigne.

Les collations sont offertes en une seule table. C'est le moment où l'éducatrice entame une conversation sur les projets. Elle guide l'enfant afin de déterminer avec lui le sujet susceptible de l'intéresser et d'être investigué en profondeur. L'éducatrice profite également de cette occasion pour inviter l'enfant à faire un compte-rendu des événements vécus pendant le projet. Cette discussion permet à l'enfant de faire un retour sur ce qu'il a appris, ce qu'il retient, comment il a vécu le projet et tout autre échange pertinent.

L'habillement

À 4 ans, l'enfant est de plus en plus habile à enfiler seul ses vêtements. Il peut être proposé de se vêtir dans le vestiaire à la condition de prévoir un bac de jouets et de livres pour que le plus rapide ne soit pas en attente. L'éducatrice est assise et disponible à aider au besoin chaque enfant. Son rôle au vestiaire est de sécuriser l'enfant par son accompagnement constant et calme. Elle recentre l'enfant sur son soin, nomme positivement ce qu'elle attend de chacun et offre le soutien nécessaire afin de le rassurer.

L'ENFANT DE 4 ANS

À partir de 4 ans, l'enfant exprime ses émotions et commence à les nuancer et à les contrôler. Il arrive de plus en plus à exprimer son agressivité et ses frustrations verbalement plutôt que physiquement. Il joue à faire semblant pour mieux maîtriser les expériences qui le frustrent ou l'effraient. Plus coopératif qu'au cours des années précédentes, l'enfant de 4 ans doit tout de même être aidé, compris et soutenu. Il apprend mieux si les démarches sont fragmentées en petites étapes et si le sujet l'intéresse.

À l'aide du soutien de l'éducatrice, l'enfant prend conscience de ses apprentissages et en ressent une fierté qui l'amène à persévérer sur le plan cognitif. Il tente de trouver différents moyens de répondre à ses questions ou de nouvelles solutions à un problème.

Dans un même temps, il apprend à respecter des règles lors d'un jeu en groupe. Il a besoin de savoir le pourquoi des règles pour y être plus attentif. Il multiplie les interactions avec les autres enfants et est capable d'agir « avec » les autres afin de poursuivre un but commun. C'est le début des premières amitiés. Il apprend à respecter et à partager avec ses pairs. Le sentiment d'appartenance au groupe est important pour lui.

Il intègre une grande quantité de vocabulaire nouveau et aime en apprendre la signification. Il apprend également de gros mots qu'il se délecte à répéter, sans en comprendre réellement le sens. Il commence à raconter des petites histoires pour lesquelles il fait preuve de beaucoup d'imagination. Il s'amuse « à faire semblant » et invente même des mots. Il peut maintenant tenir une vraie conversation.

À la mesure de ses 4 ans, l'enfant commence à entreprendre de plus en plus souvent des responsabilités personnelles. Il apprend à s'organiser, élabore de petits projets et tente de les réaliser; il aime expérimenter.

Curieux, entreprenant, mieux organisé, l'enfant de 4 ans est une personne intéressée et intéressante. Il poursuit la recherche de sa propre identité, la conquête de son autonomie et sa démarche vers une plus grande initiative.

« Un enfant ne joue pas pour apprendre, il apprend parce qu'il joue. »

Tony Laine

LES INTERVENTIONS DE L'ÉDUCATRICE

L'accueil

L'éducatrice offre un accueil chaleureux et personnalisé à tous les enfants. Elle a également une bonne communication avec le parent. Ainsi elle facilite le processus de séparation, le bon déroulement de la transition et l'intégration harmonieuse de l'enfant. L'accueil est pensé pour sécuriser le parent et l'enfant. L'accueil en période multiâges se fait toujours dans le même local. Dès que les groupes sont séparés, l'accueil a lieu dans les locaux respectifs. Même si l'éducatrice est occupée à prodiguer un soin, il est primordial que l'enfant se sente accueilli lors de son arrivée.

Selon DUCLOS et BOURCIER¹¹, l'objet transitionnel fait partie du quotidien des services éducatifs. Le programme éducatif des services de garde du Québec reconnaît d'ailleurs que chaque enfant est unique et que le besoin de réconfort diffère beaucoup d'un enfant à l'autre. Le programme éducatif encourage alors les parents et les éducatrices à mettre en place des rituels personnalisés, afin d'aider l'enfant, mais aussi le parent, à se sentir plus en confiance au moment de la séparation le matin.

Préventions des conflits et soutiens

Le partage de pouvoir pour le développement de l'image positive

Il est primordial de soutenir l'enfant dans sa capacité de se construire. Pour ce faire, l'éducatrice aide l'enfant dans sa capacité à comprendre et à s'appropriier les règles. Elle partage le pouvoir avec l'enfant en offrant un environnement riche qui lui permet de faire des choix et de prendre des décisions, sauf lorsqu'il s'agit de sa santé et de sa sécurité.

L'intervention démocratique

L'éducatrice agit en guide démocratique en offrant un cadre de vie chaleureux et sécurisant pour l'enfant. Elle développe avec l'enfant une relation basée sur la confiance et l'aide à acquérir l'autonomie qui lui sera nécessaire avant son entrée à l'école. Elle favorise un climat propice au développement de la coopération entre les enfants en privilégiant l'entraide et le partage entre eux. L'enfant participe à l'élaboration des règles de vie de son groupe. Il est sollicité afin d'exprimer son point de vue sur différents sujets.

¹¹ Équipe Naître et Grandir, Révision scientifique – Germain Duclos, psychoéducateur, orthopédagogue, et Sylvie Bourcier, intervenante en petite enfance, Mise à jour : Février 2011. <http://naireetgrandir.com/fr/etape/0-12/mois/soins/fiche.aspx?doc=naire-grandir-bébé-attachement-doudou>

L'éducatrice offre plusieurs occasions à l'enfant de résoudre des problèmes et d'agir avec autonomie. Il s'agit de guider l'enfant de façon sensible et respectueuse dans les différentes étapes de son développement. L'éducatrice place l'enfant au cœur de ses apprentissages. Elle l'observe puis crée un contexte de jeu approprié où l'enfant peut agir de façon autonome.

La gestion de groupe positive

Dans nos milieux éducatifs, comme dans les familles, les divergences sont inévitables entre l'adulte et l'enfant autour de limites à faire respecter. Elles font partie du processus d'appropriation des règles. Mais l'objectif est toujours que la relation mutuelle soit préservée, d'abord pour l'enfant, mais également pour l'éducatrice, qui s'est investie dans la relation.

L'éducatrice met en place une bonne gestion des comportements, ce qui implique des consignes claires et précises. Les règles de vie établies par elle sont constantes et cohérentes. L'éducatrice s'assure qu'elles sont comprises par l'enfant.

De plus, les règles sont loin d'avoir toute la même importance. Il y a une hiérarchie entre elles et l'éducatrice adapte sa réaction selon la gravité de la transgression. De cette façon, l'enfant apprend que certaines règles ne sont pas négociables tandis que d'autres le sont.

Tel que mentionné dans le livre de l'étayage de Sonia Cloutier : *« L'enfant a besoin d'un cadre de vie rassurant, il est en apprentissage du code de vie en société. L'éducatrice aura un effet sur les réactions de l'enfant. Elle doit faire preuve d'un certain recul par rapport aux comportements de celui-ci. Elle cherche à comprendre la raison de son action afin de le soutenir, de façon appropriée, dans son développement ».*

Lorsque l'enfant manifeste un comportement qui nous apparaît inadéquat, il est important d'aller au-delà de cette perception. L'enfant exprime, à sa façon, un besoin. Le rôle de l'éducatrice, comme professionnelle de la petite enfance, est de le soutenir dans son apprentissage pour qu'il en arrive éventuellement à exprimer ses besoins de façon acceptable.

En situation d'apprentissage, l'enfant fait des essais et des erreurs. Il a besoin d'un guide pour décoder les normes sociales et culturelles en vigueur. Tout cela n'est pas inné. C'est le rôle de l'éducatrice d'accompagner l'enfant dans son développement sans porter atteinte à la construction de son estime de soi. Ainsi, lorsque l'enfant manifeste des comportements peu acceptables socialement, il est important de lui expliquer les règles sociales. Il s'agit de reconnaître son rôle d'éducateur et d'y voir une occasion d'apprentissage

pour l'enfant.¹²

Lors d'une situation conflictuelle entre deux enfants ou lors de la rencontre d'un problème, l'éducatrice accompagne chacun des enfants dans les étapes de résolution de problèmes.

1. S'approcher calmement et arrêter toute action blessante.

- Se placer entre les enfants, à leur niveau.
- Utiliser une voix calme et des gestes doux.
- Phrase clé : « Nous avons un problème. »

2. Reconnaître les émotions.

- Tenir l'objet du conflit entre vos mains, ne pas permettre aux enfants de tirer sur l'objet.
- Mettre en mots les émotions des enfants (ex. : « Jasmine, tu as l'air triste. Mathys, tu sembles fâché. »)

3. Recueillir l'information.

- Phrase clé : « Quel est le problème? »
- Décrire le problème observé.
- Être attentive à la réponse des enfants.

4. Reformuler le problème.

- Phrase clé : « Donc le problème est.. »
- Attention de ne pas prendre parti pour un enfant ou pour l'autre, rester neutre. La prise de position diminue la confiance de l'enfant.

5. Demander aux enfants de proposer des solutions et d'en choisir une ensemble.

- Phrase clé : « Que pouvons-nous faire pour résoudre le problème? »
- Encourager les enfants à réfléchir à des solutions.

6. Offrir du soutien.

- Phrase clé : « Vous vous êtes écoutés, vous vous êtes parlé et vous avez négocié ensemble. Vous avez résolu le problème. »

Comme le souligne le livre *Le maternage insolite* de DAVID et APPELL, l'éducatrice professionnelle a la capacité de se décentrer d'elle-même pour se recentrer sur l'enfant. *C'est alors que peut s'exprimer* tout le dynamisme dont

¹² *L'étayage agir comme guide pour soutenir l'autonomie pour un enfant à son plein potentiel*, Sonia Cloutier, Presse de l'Université du Québec, p.26 et 28 *La gestion de groupe positive*

une équipe est capable lorsqu'elle est mobilisée autour d'une démarche pédagogique centrée sur l'enfant.

Un enfant chagriné ou perturbé a besoin d'être compris, et apaisé pour que se rééquilibrent les systèmes déréglés de son cerveau et de son organisme.¹³

Les émotions de l'enfant de ce groupe d'âge peuvent être exprimées très fortement. L'éducatrice aide l'enfant à reconnaître son émotion et à l'exprimer de la façon la plus acceptable possible.

L'éducatrice accompagne l'enfant dans son développement en lui offrant des choix qui ne mettent pas sa sécurité en jeu et qui lui permettent de s'épanouir et d'avoir un certain contrôle sur ce qui lui arrive.

Accompagner le développement des groupes d'enfants de 4 ans demande beaucoup d'implication et de souplesse de la part de l'éducatrice. Faire alliance au quotidien avec l'enfant et avoir la chance d'élargir son horizon, favoriser son questionnement dans le but de l'amener plus loin est une chance unique et tellement gratifiante. L'adulte bienveillant qui accompagne l'enfant a la bonne fortune de participer à l'élaboration de l'estime de soi de ce petit citoyen du monde et ainsi de participer à l'amélioration de notre belle société au quotidien, un enfant à la fois.

« C'est moins par la force de ses armements qu'une nation s'élève au-dessus des autres que par le caractère de ses citoyens. »

BADEN-POWELL

¹³ *La science au service des parents*, Margot SUNDERLAND, Édition Hurtubise p25